



NOUVEL EXERCICE EMPLOIS : LE GRAND FLOU

Les élus en CSAL, toutes organisations syndicales confondues, étaient présents ce mercredi 8 avril 2026 en deuxième convocation du CSAL Emplois de la DRFiP35

En effet, au 1^{er} janvier 2026, une nouvelle méthode d'allocation des emplois a été mise en œuvre, enterrant l'ancien Tagerfip, certes imparfait, mais qui permettait d'avoir une vision sur les effectifs disponibles par grades et donc sur les vacances de postes. Désormais, la référence devient l'ETP (équivalent temps plein) ce qui invisibilise les vacances de postes.

Nous aurions souhaité revenir vers vous avec des éléments factuels, poste par poste, grade par grade permettant d'avoir une vision claire quant à l'avenir des services et des agents de la DRFiP35.

Ce nouvel exercice piloté par la DGFIP et décliné par la direction locale est un exercice d'enfumage.

Nous avons dénoncé :

- l'invisibilisation des suppressions d'emplois et des vacances de postes pré-existantes,
- des règles d'arrondis au détriment des agents où 0,8 ETP ne vaut pas un poste,
- une logique des charges d'emplois en blocs métiers ouvrant sur une départementalisation des missions.

Au terme d'un débat stérile, sans aucune réponse probante de la direction, vos élus ont suspendu la séance.

Avant de quitter la séance nous avons demandé :

- La convocation d'un nouveau CSAL Emplois avec la communication de données chiffrées claires permettant un comparatif objectif avec l'ancien Tagerfip par lequel chaque agent serait en capacité de savoir si son service sera ou non impacté par des suppressions d'emplois,
- Une réelle déclinaison locale de cette directive nationale.

**NOUS MÉRITONS TOUTES ET TOUS UNE INFORMATION
CLAIRE ET LISIBLE SUR L'AVENIR DE NOS EMPLOIS !
NON AUX SUPPRESSIONS D'EMPLOIS !**

Rennes, le 8 avril 2026